

CIRCUIT DM	FORMATION ET INFORMATION SUR LE BON USAGE DU DISPOSITIF MEDICAL	PLAN D' ACTIONS DE REDUCTION DES RISQUES FICHE N° 18				
OBJET : Organisation et gestion de la formation et de l'information sur le bon usage du dispositif médical						
Si actions de prévention → mettre 1	1 Si actions de protection → mettre 2			Si actions mixtes → mettre 3		
Taux de couverture estimé des actions décrites par rapport aux actions nécessaires pour réduire le risque initial		0%	25%	50%	75%	100%
CADRE GENERAL : Bon usage du dispositif médical/sécurité et qualité des soins						
DOMAINE D'APPLICATION : Mission pharmacien/politique institutionnelle (CME chargée de la qualité et sécurité des soins)						
DEFINITIONS ET ABREVIATIONS						
<p>Bon Usage : utilisation conforme aux préconisations du fabricant et aux recommandations opposables DM à risque : DM dont l'utilisation erronée peut entraîner un évènement indésirable grave (EIG) ou susceptible d'entraîner des pénalités financières QQOQCCP : outil qualité description d'un processus : Quoi, Qui, Où, Quand, Comment, Combien, Pourquoi (en reprenant le pourquoi du Q, Q, O, Q ,C, C)</p>						
<p>DM : dispositif médical HAS : haute autorité de santé CME : commission médicale d'établissement SFPC : société française de pharmacie clinique DSSI : directeur des services de soins</p>						
ACTIONS DE REDUCTION DES RISQUES						
Désignation de l'action		Former et informer sur le bon usage des dispositifs médicaux				
Objectifs (principal, opérationnel)		Organiser et assurer l'utilisation optimisée des dispositifs médicaux à risque				
Référentiels : - Contrat bon usage - Référentiels et recommandations HAS - Fiches de bon usage Europharmat, Omedit, etc. - Référentiel SFPC autres sociétés savantes, ...			Pilote : CME et ses sous commissions Comedims,	Acteurs associés : Praticiens, DSSI Préparateurs Fabricants		
Mise en Œuvre	1. Déterminer l'organisation pour une formation et une information efficace au Bon usage de certains dispositifs médicaux à risque et documenter une procédure (QQOQCCP) 2. Mettre en œuvre l'organisation définie auprès des utilisateurs par des supports adaptés (e-learning, Livret DM, intranet, information fournisseur, communications en Comedims et CME ...) 3. Assurer un suivi régulier de la formation et de l'information.					
Moyens	-Programme formation continue -Base de données validée (HAS, Europharmat, Sociétés Savantes, CLIN, CCLIN) -Formation par l'industriel validée par le pharmacien -Notices d'utilisation des DM -Supports d'information institutionnels -iRéunion de service					
Mode de contrôle	- Indicateur : nombre d'EIG après formation /nombre d'EIG avant formation - Fiche d'émargement des formations dispensées par l'industriel - évaluation des connaissances (quizz, etc.) - Suivi des personnes formées : Taux par catégories socio-professionnelles,					
Validation	Comedims - CME					
Effort	2					

<u>Liens avec d'autres fiches d'action</u>	Livret du Dispositif Médical (fiche n°1)

PROCEDURE DEGRADEE :

EFFETS SECONDAIRES DES ACTIONS

Description des effets secondaires identifiés

- Absentéisme auprès du patient

Actions de maîtrise des effets secondaires

Taux de maîtrise des risques des effets secondaires	0%	25%	50%	75%	100%
--	-----------	-----	-----	-----	------